

IQUE DU DAHOMEY

DE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 267 /PR

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvé par le référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;

VU la Loi n°65-3 du 20 avril 1965, portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 Août 1968, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU le Décret n°311/PR du 5 septembre 1967 ;

SUR la proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;

DECRETE :

1er.- Mr Alexandre PARAISSO, Magistrat, est nommé Secrétaire du Conseil de la Magistrature, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

2.- Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de possession de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 août 1968

Le Président de la République,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

*Beauvais*

Isaka DANGO



Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations:

PR 4 - MJL 2 - DGAJL 2 - DEP 2 - CS 6 -  
SGG 4 - Ministère 10 - IAA 1 - Gde Chanc 1  
SGPR 1 - Intéressé 1 - Dtion Stat 2 -  
CSM 2 - DCCT 1